

6 janvier 2021

Irak : Les coranistes

Avertissement

Ce document, rédigé conformément aux [lignes directrices](#) communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine, a été élaboré par la DIDR en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière et ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Les coranistes dans le monde.....	3
2. La liberté de religion en Irak	3
Bibliographie	5

Résumé : Le coranisme est un courant de l'islam fondé sur le Coran comme seule source religieuse et refusant totalement ou partiellement les hadiths. Ses adeptes sont considérés comme apostats par les autres musulmans. Aucune information en français, anglais ou arabe, parmi les sources publiques, ne permet de recenser d'éventuelles agressions ou arrestations de coranistes en Irak.

Abstract: Koranism is a current of Islam based on the Koran as the sole religious source and totally or partially refusing the hadiths. Other Muslims considered its followers are apostates. No information in French, English or Arabic, among public sources, allows us to identify possible attacks or arrests of Koranists in Iraq.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Les coranistes dans le monde

Le coranisme¹ est un courant de l'islam fondé sur le coran comme seule source religieuse² et refusant totalement ou partiellement les hadiths, recueil des actes et paroles de Mahomet et de ses compagnons, dont l'ensemble constitue la sunna³.

Les sources consultées divergent sur l'origine du coranisme. A titre d'exemple, le Cheikh Saleh Muhammad Abdel Hamid, opposant aux coranistes et membre de l'université islamique sunnite al-Azhar, au Caire, en Egypte, situe la naissance du coranisme au VIII^{ème}/IX^{ème} siècle, avant sa disparition complète au XI^{ème} siècle et sa réapparition avec le soutien des régimes coloniaux à la fin du XIX^{ème} siècle⁴. Un des chefs spirituels actuel du coranisme, l'Egyptien Ahmad Mansour, réfugié politique aux Etats-Unis depuis 2001⁵, situe la naissance du mouvement au XIX^{ème} siècle sous l'impulsion du Cheikh Muhammad Abdo, un imam égyptien⁶. Pour Ramadan Al Sherbini, journaliste au quotidien *Gulf News*, le mouvement est né dans les années 1970 au Pakistan⁷.

Au début du XX^{ème} siècle, le coranisme se diffuse à travers la presse, des livres ou des revues⁸ puis principalement par internet⁹. Les coranistes sont le plus souvent des musulmans ordinaires instruits, et non des érudits religieux ou des membres du clergé¹⁰. Le coranisme est aujourd'hui présent en Irak¹¹, en Inde, en Egypte, en Libye, en Indonésie, en Malaisie, au Koweït, en Afrique du Sud, en Afghanistan, en Palestine ou encore en Syrie¹².

Il est difficile d'estimer précisément le nombre de coranistes dans le monde, la majorité d'entre eux semblant vivre leur foi de manière cachée par crainte d'éventuelles persécutions¹³. En 2008, Ahmad Mansour estime que 10 000 universitaires, chercheurs et écrivains sont coranistes¹⁴. Selon Ramadan Al Sherbini, les coranistes estiment le nombre de leurs croyants en Egypte à 150¹⁵.

Les coranistes ne sont considérés ni comme sunnites ni comme chiites. **En raison de leurs rejets des hadiths, ils sont considérés comme apostats par les autres musulmans¹⁶**. A titre d'exemple, en Egypte, en 2007, quatre coranistes sont arrêtés pour diffamation de l'islam. En novembre 2009, un écrivain coraniste est détenu à l'aéroport du Caire et est interdit de quitter le pays. En octobre 2010, un blogueur coraniste est arrêté et emprisonné durant 3 mois¹⁷. Au Soudan, en 2015, vingt-sept musulmans sont jugés pour apostasie et risquent la peine de mort car ils rejettent la sunna¹⁸.

2. La liberté de religion en Irak

Aucune information en français, anglais ou arabe, parmi les sources publiques, ne permet de recenser d'éventuelles agressions ou arrestations de coranistes en Irak.

Selon les informations rassemblées par le Bureau européen d'appui pour l'asile (EASO) dans un rapport publié en mars 2019 : « L'islam est la religion officielle de l'Irak et aucune loi ne peut être appliquée si elle contrevient aux principes de l'islam. La Constitution irakienne garantit la liberté de croyance et la pratique religieuses aux musulmans, chrétiens, yézidis et sabéens-mandéens mais "pas aux adeptes

¹ Pour plus d'informations sur les pratiques religieuses et les principaux penseurs coranistes voir : Australie, Refugee review tribunal, 18/11/2009, p. 9-10, [url](#) et MUSA Aisha, 06/01/2010, p. 12-21, [url](#)

² Minority Rights Group International, 10/2017, [url](#)

³ Australie, Refugee review tribunal, 18/11/2009, p. 9-10, [url](#)

⁴ Albawabnews (source: Cheikh Saleh Muhammad Abdel Hamid), 29/06/2017, [url](#)

⁵ AL SHERBINI Ramadan, 09/08/2007, [url](#)

⁶ Al-Arabiya (source: Ahmad Mansour), 11/03/2008, [url](#)

⁷ AL SHERBINI Ramadan, 09/08/2007, [url](#)

⁸ MUSA Aisha (source: BROWN Daniel, 1996), 06/01/2010, p. 13, [url](#)

⁹ MUSA Aisha (source: Tolu-e-Islam, 2009), 06/01/2010, p. 13, [url](#)

¹⁰ MUSA Aisha (source: EICKELMAN Dale, 08/1999), 06/01/2010, p. 13, [url](#)

¹¹ Albawabnews (source: Cheikh Saleh Muhammad Abdel Hamid), 29/06/2017, [url](#) ; AL SHERBINI Ramadan, 09/08/2007, [url](#)

¹² MUSA Aisha, 06/01/2010, p. 13, [url](#) ; Albawabnews (source: Cheikh Saleh Muhammad Abdel Hamid), 29/06/2017, [url](#) ; AL SHERBINI Ramadan, 09/08/2007, [url](#)

¹³ Association culturelle et culturelle du pays Thouarsais, [url](#)

¹⁴ Al-Arabiya (source : Ahmad Mansour), 11/03/2008, [url](#)

¹⁵ AL SHERBINI Ramadan, 09/08/2007, [url](#)

¹⁶ Australie, Refugee review tribunal (source: Washington times, 26/09/2007), 18/11/2009, p. 12, [url](#) ; Association culturelle et culturelle du pays Thouarsais, [url](#)

¹⁷ Minority Rights Group International, 10/2017, [url](#)

¹⁸ Le Figaro (source : Agence France Presse, AFP), 03/12/2015, [url](#)

d'autres religions ni aux athées". La Constitution interdit la contrainte en religion et spécifie que tous les citoyens sont égaux devant la loi sans distinction de religion, dogme ou croyance. La Loi de statut personnel reconnaît les communautés religieuses suivantes : musulmane, chaldéenne, assyrienne, assyrienne catholique, syriaque orthodoxe, syriaque catholique, arménienne apostolique, arménienne catholique, romaine orthodoxe, romaine catholique, rite dominicain latin, protestante nationale, anglicane, protestante évangélique assyrienne, adventiste, copte orthodoxe, yézidi, sabéenne-mandéenne, juive »¹⁹. En 2016, une loi interdit les organisations « takfiri », comme Al-Qaïda et l'Etat Islamique, qui accusent d'apostasie les musulmans qui pratiquent une forme différente de l'islam²⁰.

Pour autant, selon les chefs religieux et les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) consultés par le bureau de la liberté religieuse internationale du département d'Etat américain, en 2019, les restrictions à la liberté de religion, ainsi que la violence et le harcèlement des groupes minoritaires par les forces de sécurité gouvernementales, restent très répandus en dehors de la région du Kurdistan irakien²¹. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés précise que « les personnes considérées comme contrevenant aux interprétations strictes des règles islamiques en termes d'habillement, de comportement social et de profession, y compris les athées et les laïques, les femmes et les membres de groupes religieux minoritaires, seraient victimes d'enlèvements, de harcèlement et d'attaques physiques de la part de divers groupes armés et groupes d'autodéfense extrémistes »²². En 2016, lors d'un échange avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, un professeur adjoint en vie politique et en politiques publiques à l'université américaine du Kurdistan déclare qu'au cours des vingt dernières années, il a « vu et entendu des menaces directes de fatwa²³ proférées par des extrémistes islamiques et des chefs religieux contre des athées et des apostats, en particulier des auteurs qui ont critiqué explicitement les principes et les valeurs islamiques »²⁴. A titre d'exemple, les Shabaks, minorité ethnique et linguiste en majorité chiite mais conservant des croyances propres²⁵, ont été victimes de violentes attaques, après avoir été accusés par des sunnites d'appartenir à une branche apostat de l'islam²⁶.

¹⁹ Union Européenne, Bureau européen d'appui pour l'asile (European Asylum Support Office, EASO), 03/2019, p. 132, [url](#)

²⁰ Etats-Unis, Department of State, Office of International Religious Freedom, 2020, p. 5, [url](#)

²¹ Etats-Unis, Department of State, Office of International Religious Freedom, 2020, p.1-2, [url](#)

²² Nations unies, UNHCR, 05/2019, p. 79-80, [url](#)

²³ Consultation juridique sur un point de religion (donnant parfois lieu à une condamnation)

²⁴ Canada, Immigration and Refugee Board (source : Professeur adjoint en vie politique et en politiques publiques à l'université américaine du Kurdistan, 24/08/2016), 02/09/2016, [url](#)

²⁵ Minority Rights Group International, 11/2017, [url](#)

²⁶ AL-LAMI Mina, 21/07/2014, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés en janvier 2021.

Textes juridiques

Australie, Refugee review tribunal, "Research response, Algeria", 18/11/2009, 31 p.,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1047856/1930_1336569680_dza35610.pdf

Australie, Refugee review tribunal (source: Washington times, 26/09/2007), "Research response, Algeria", 18/11/2009, p. 12,
https://www.ecoi.net/en/file/local/1047856/1930_1336569680_dza35610.pdf

Organisations intergouvernementales

Nations unies, UNHCR, "International Protection Considerations with Regard to People Fleeing the Republic of Iraq", 05/2019, 130 p., <https://www.ecoi.net/en/file/local/2007789/5cc9b20c4.pdf>

Union Européenne, Bureau européen d'appui pour l'asile (European Asylum Support Office, EASO), "Iraq; Targeting of Individuals", 03/2019, 245 p.,
https://www.ecoi.net/en/file/local/2003960/Iraq_targeting_of_individuals.pdf

Institutions nationales

Etats-Unis, Department of State, Office of International Religious Freedom, "Iraq 2019 International Religious Freedom Report", 2020, 22 p.,
<https://www.state.gov/wp-content/uploads/2020/06/IRAQ-2019-INTERNATIONAL-RELIGIOUS-FREEDOM-REPORT.pdf>

Canada, Immigration and Refugee Board (source : Professeur adjoint en vie politique et en politiques publiques à l'université américaine du Kurdistan, 24/08/2016), « Iraq : information sur le traitement réservé aux athées et aux apostats par la société et les autorités à Erbil; protection offerte par l'État (2013-septembre 2016) », Refworld, 02/09/2016, <https://www.refworld.org/docid/57dfa4f2321.html>

Organisations non gouvernementales

Minority Rights Group International, "Iraq, Shabak", 11/2017,
<https://minorityrights.org/minorities/shabak/>

Minority Rights Group International, « Egypt: Quranists of Egypt », Refworld, 10/2017,
<https://www.refworld.org/docid/5a0582207.html>

Association culturelle et culturelle du pays Thouarsais, « Les écoles juridiques musulmanes »,
<http://lamosquedethouars.e-monsite.com/pages/les-ecoles-juridiques-islamiques-2.html>

Articles scientifiques

MUSA Aisha (détentrice d'un doctorat à l'université de Harvard en études arabes et islamiques), (source : Tolu-e-Islam, "Bazms Worlwide", 2009), "The Qur'anists", Religion Compass, 06/01/2010, vol., n°1, p. 12-21,
https://www.academia.edu/1035742/The_Quranists

MUSA Aisha (détentrice d'un doctorat à l'université de Harvard en études arabes et islamiques), (source : EICKELMAN Dale, "The Coming Transformation Of The Muslim World", 08/1999), "The Qur'anists", Religion Compass, 06/01/2010, vol., n°1, p. 12-21,
https://www.academia.edu/1035742/The_Quranists

MUSA Aisha (détentrice d'un doctorat à l'université de Harvard en études arabes et islamiques), (source : BROWN Daniel, "Rethinking Tradition in Modern Islamic Thought", 1996), "The Qur'anists", Religion Compass, 06/01/2010, vol., n°1, p. 12-21, https://www.academia.edu/1035742/The_Quranists

Médias

Albawabhnews (source : Cheikh Saleh Muhammad Abdel Hamid, membre de l'université islamique sunnite al-Azhar au Caire, en Egypte), ""السنة أهل" و "القرآنيين" بين مناظرة تنشر "نيوز البوابة"" (Al-Bawaba News" publie un débat entre "Coranistes" et "Sunnites"), 29/06/2017, <https://www.albawabhnews.com/2588427>

Le Figaro (source : Agence France Presse, AFP), « Soudan : 27 musulmans jugés pour « apostasie » », 03/12/2015, <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2015/12/03/97001-20151203FILWWW00181-soudan-27-musulmans-juges-pour-apostasie.php>

AL-LAMI Mina, "Iraq: The minorities of Nineveh", British Broadcasting Company (BBC), 21/07/2014, <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-28351073>

Al-Arabiya (source : Ahmad Mansour, un des chefs spirituels actuel du coranisme), ""يعقدون "المسلمون الكفار"" ""السنة" لإلغاء بأمريكا الأول مؤتمرهم (Les infidèles musulmans "tiennent leur première conférence en Amérique pour abolir la" Sunnah ")", 11/03/2008, <https://www.alarabiya.net/articles/2008/03/11/46777.html#>

AL SHERBINI Ramadan, "Egypt to further probe Quranists", Gulf News, 09/08/2007, <https://gulfnews.com/world/mena/egypt-to-further-probe-quranists-1.194832>